

Cote du document: EC 2015/89/W.P.2  
Point de l'ordre du jour: 3  
Date: 11 septembre 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Révision du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation

### Note aux membres du Comité de l'évaluation

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ra it Pertev  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

#### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

Comité de l'évaluation — Quatre-vingt-neuvième session  
Rome, 9 octobre 2015

---

Pour: Approbation

## Recommandation pour approbation

Le Comité de l'évaluation est invité à approuver les modifications apportées au projet de procès-verbal de sa quatre-vingt-huitième session, telles qu'elles figurent dans le présent document, et à adopter le procès-verbal révisé.

## Révision du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation

1. Le représentant de la France a demandé que les paragraphes 3, 8 et 33 du projet de procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation (document EC/88), respectivement sous le point 2 (Élection du président du Comité de l'évaluation), le point 4 (Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA) et le point 7 (Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction et observations d'IOE), soient modifiés. Après consultation avec la direction, les paragraphes ont été modifiés comme indiqué ci-dessous. Pour plus de clarté, les ajouts sont indiqués en caractères gras et les suppressions sont barrées.
  - "3. Le Comité, à l'unanimité, a élu l'Inde à la présidence du Comité de l'évaluation jusqu'à la fin du mois d'avril 2018, conformément aux dispositions de l'article 1.3 du mandat et du règlement intérieur révisés que le Conseil d'administration a approuvés en mai 2011. M. Vimlendra Sharan, en sa qualité de représentant de l'Inde, assumait les fonctions de président du Comité de l'évaluation. # Le Comité a remercié l'Indonésie, en la personne du président sortant M. Tazwin Hanif, pour avoir assuré la présidence du Comité jusqu'en avril 2015."
  - "8. Tout en appréciant les efforts déployés par IOE afin de quantifier la prise en compte des questions de parité hommes-femmes dans son budget pour 2016, le Comité, conscient qu'il s'agit de travaux en cours, compte bien que des données plus précises seront fournies dans les futures éditions du budget. Il a mis l'accent sur ~~l'importance que revêt~~ l'élaboration de la vision stratégique d'IOE dans le cadre de la vision institutionnelle du FIDA ainsi que sur ~~la pertinence de~~ la fiche de notation sur mesure qu'il est prévu d'introduire en 2016–2018. Le Comité a par ailleurs constaté que les objectifs stratégiques d'IOE – OS1 et OS2 –, qui visent à promouvoir l'obligation de rendre compte des résultats et à encourager l'apprentissage, sont en harmonie avec les priorités institutionnelles du FIDA."
  - "33. Par ailleurs, après avoir pris note de l'inclusion, ~~examiné la proposition avancée~~ par la direction, dans le PRISMA de cette année, ~~à savoir que les~~ des recommandations qu'elle formule directement à l'intention d'IOE et de sa proposition visant à que celles-ci fassent l'objet d'un suivi, un représentant a fait observer qu'il serait plus approprié que les recommandations que la direction adresse à IOE soient formulées dans le cadre d'échanges réguliers et d'un dialogue constructif plutôt que dans un rapport. Le Comité a fait observer que ce point méritait réflexion s'agissant de savoir dans quel contexte cela pourrait être présenté et que le PRISMA n'était peut-être pas en l'espèce l'instrument le plus adapté."